

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021/2022

Le dimanche 29/01/2023

Lieu : Gymnase Jules Guesde

Membres du bureau présents : Daniel, Claude, Céline, Laurence, Alain, Sophie, Chrystelle, Maryline.

Membres du bureau excusés : Ingrid et David.

L'assemblée débute à 13h avec un quorum difficilement atteint.

Le Président annonce son départ ainsi que celui du trésorier à la fin de la saison.

RAPPORT MORAL présenté par le président Daniel Etchegaray

1° **Les chiffres : 586** licenciés (424 en 2021 soit +28%).

28 équipes différentes (compétition et loisirs)

Nous sommes le 5ème club de la ville, voir 3ème club du comité.

2° Les objectifs

- Formation importante d'officiels notamment OTM emarque et arbitres : stage d'arbitrage le 19/02/22 et formation Emarque le 20/11/22.
- Diplômes individuels obtenus (brevet fédéral jeunes, brevet fédéral enfants et arbitres),
- Stages de basket pendant les vacances scolaires.
- Evènements sportifs :

3X3 co organisé par la ville (18/09/22),

Tournoi "double cup" (16/04/22) qui allie virtuel et réel

Tournoi Cingal (11 et 12/06/22)

Tournoi TILI (12/06/22) intergénérationnel,

Fête du club (03/07/22).

- Gros travail sur le pôle féminin qui s'est développé depuis 3 ans avec la création cette année de plusieurs équipes (mini poussin à séniors).

- Club de ville sain, familial qui se porte bien.
- Continuer à étoffer le bureau : arrivée de Cédric,
- Changement des armoires de stockage,
- Projet 2022/2023 : labellisation, obtentions de diplômes d'états, recrutement d'entraîneurs qualifiés diplômés.

VOTE APPROUVE

- Pas d'Augmentation du prix de la licence 2022/2023

VOTE APPROUVE.

VOTE DU RAPPORT MORAL APPROUVE.

RAPPORT FINANCIER 2021/2022 présenté par le trésorier Claude Piat

1° les ressources :

Subventions (38000 euros)

Sponsoring (pas cette année),

Les cotisations (117309 euros augmentation de 45,22% par rapport à l'année précédente.

2° Les dépenses principales :

Elles s'élèvent pour cet exercice à 56 733 euros soit une augmentation de 58%.

Les licences, l'acquisition d'équipement sportifs, les frais de réception et cadeaux, les frais administratifs, le cout du tournoi de Normandie, les stages et formations, les traitements et salaires, les charges sociales et autres charges.

Le résultat de la période se solde par un excédent de 30 587 euros qui sera reporté à nouveau sur le prochain exercice.

VOTE APPROUVE.

3°Présentation du budget 2022/2023

Demande à la ville une subvention de 38 000 euros

Les ressources (toujours les mêmes) : estimation de 151 000 euros

Les dépenses idem : une augmentation est à prévoir de 7% (licences, équipements sportifs, frais de missions et déplacements, formations, frais administratifs, traitements, salaires et charges sociales

VOTE APPROUVE POUR LE PREVISIONNEL.

Remerciements du Président

Fin de l'assemblée générale à 14h.